

BASSAC

—

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bassac

Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2022 – Documents préparatoires

Boulogne-Billancourt, le 22 avril 2022

Les actionnaires de la Société Bassac SA sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale réunie à titre ordinaire et extraordinaire le **vendredi 13 mai 2022 à 9 h 30**.

A ce titre, Bassac informe ses actionnaires que :

- L'avis de réunion valant avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte, comportant le projet des résolutions, a été publié le 1 avril 2022 au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » ;
- L'avis de convocation de cette Assemblée Générale Mixte a également été publié le 13 avril 2022 dans le journal quotidien d'annonces légales « Affiches Parisiennes » ; et que
- Le Rapport Financier Annuel portant sur l'exercice 2021 comprenant notamment les documents ci-après qui seront présentés à l'Assemblée Générale, à savoir :
 - Statuts à jour
 - Rapport du Conseil d'Administration sur le projet des résolutions
 - Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et la gestion du Groupe
 - Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise
 - Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les stock-options et attributions d'actions gratuites
 - Comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021
 - Résultats financiers sur les cinq derniers exercices (*inclus dans l'annexe aux comptes sociaux*)
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
 - Comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/2021
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
 - Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport sur la gestion du Groupe
 - Tableau relatif aux honoraires des Commissaires aux comptes de la Société ;
- Le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la Société ;
- Le formulaire de vote par correspondance ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les différentes opérations portant sur le capital ;

Sont disponibles sur le site de la Société : <https://www.bassac.fr/informations-financieres/>

Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents devant être tenus à leur disposition ou qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société à l'adresse susvisée ou en s'adressant au siège de la société Bassac :

50, Route de la Reine
CS 50040
92773 Boulogne-Billancourt cedex

Les modalités relatives à la tenue de l'Assemblée, à la demande de documentation et à la soumission de questions écrites en amont de l'Assemblée, sont détaillées dans l'avis de convocation publié le 1 avril 2022 et consultable sur le site de la Société.

CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

- Assemblée Générale Mixte : vendredi 13 mai 2022
- Résultats du 1^{er} semestre 2022 : jeudi 28 juillet 2022 (après clôture d'Euronext Paris)

BASSAC

Société familiale fondée en 1972, Bassac détient notamment des participations majoritaires dans des sociétés œuvrant dans le secteur de la promotion de logements neufs et de bureaux en France, en Espagne et en Allemagne.

Depuis leurs créations, Bassac et ses filiales ont livré près de 90 000 appartements et maisons individuelles, en France et à l'étranger.

Retrouvez tous les communiqués de presse Bassac sur le [site de la société](#).

L'action Bassac est cotée sur Euronext Paris depuis 2006 (compartiment B - mnémonique "BASS" - ISIN : FR0004023208).

CONTACTS

Relations Analystes et Investisseurs

Arthur Marle

Directeur Délégué Finances

Tél. : + 33 (0)1 45 38 45 45

Mél. : amarle@bassac.fr